

PROTOCOLE SANITAIRE

Relatif au congrès régional Auvergne Rhône Alpes de la fédération Française de Spéléologie

Du 9-10-11 octobre 2020 / Plateau d'Hauteville-Lompnes

Organisateur congrès : Comité départemental de Spéléologie de l'Ain

28 septembre 2020

Référent protocole sanitaire : Yves Contet 06 87 71 31 77 – ycontet@wanadoo.fr

Numéro d'astreinte sur site : 07 83 11 50 92

(Mission : définir les mesures de protection et s'assurer qu'elles sont respectées).

DESCRIPTION SUCCINCTE DU RASSEMBLEMENT : rassemblement fédéral de 300 personnes au maximum au centre Hauteville 3S à Plateau d'Hauteville du vendredi 9 au 11 octobre 2020 comprenant hébergement et restauration des congressistes, activités sportives de spéléologie à l'extérieur, réunions statutaires, ventes de matériels, conférence et expositions, soirée de gala non dansante dans le centre H3S.

CADRE JURIDIQUE :

Instructions FFS : Mail info ffs du 26/06/2020 (dé confinement phase 3)

Instructions DDCS : Mail du 4/7/2020 Théo Savoi / CDOS du 2/07/2020 - INSTRUCTION N° DS/DS2/2020/100 du 23 juin 2020 relative à la reprise progressive et adaptée aux risques liés à l'épidémie de Covid-19 de la pratique des activités physiques et sportives (Phase 3).

Instruction mairie : Mail B Hugon du 10/9 (arrêté commune plateau d'Hauteville 2020-297 du 9/09/2020)

Instruction préfecture : Mail du CDOS du 11/9 (instruction Préfecture du 05/09/2020).

Consignes Préfectorale : en date du 28/09/2020 : <http://www.ain.gouv.fr/coronavirus-covid-19-l-ain-est-classe-en-niveau-de-a6303.html>

Gouvernement : Décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 et informations <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> en date du 28/09/2020

DETAILS DES MESURES SANITAIRES MISES EN ŒUVRE :

- Information générale sur mesures sanitaires sur le lieu du congrès :
 - Information générale indiquée le site web du congrès <https://ainspeleo.wixsite.com/hauteville2020/>
 - L'Établissement Hauteville 3 S est en charge des locaux d'activités, hébergement et de la restauration du rassemblement. A ce titre il assure le protocole sanitaire défini en date du 17 juillet 2020.
 - Un protocole propre au rassemblement et complémentaire au protocole sanitaire d'Hauteville 3S a été arrêté par le CDS01, organisateur du rassemblement ; un affichage de celui-ci sera présent à l'accueil.

- Un rappel des mesures adaptées à chaque zone sera affiché à l'entrée de toutes les salles, au bar, et dans les espaces de circulation.
- Toute personne ne respectant pas les mesures Covid affichées sera priée de quitter l'espace du congrès.
- Liste nominative de toutes les personnes présentes sur le congrès disponible à l'accueil.
- Identification individuelle des congressistes (bracelet vert) et bénévoles (bracelet rouge)
- Un observateur sera affecté à chaque salle pour veiller au respect des consignes.
L'organisateur prévoit un contrôle aléatoire du respect de l'ensemble de ces mesures.
- Une attention particulière sera portée au signalement d'événements graves. La suspicion et/ou le cas avéré de Covid-19 au sein de l'accueil font partie des événements devant être, sans délais, portés à la connaissance des services de la DDCS-PP de l'Ain.

DIRECTIVES ET RECOMMANDATIONS SUR LE SITE :

- Gel hydro alcoolique : Désinfection obligatoire des mains avec mise à disposition de distributeurs de gel à tous les points d'entrée du congrès, salles de réunions, à l'accueil, au bar (réapprovisionnement régulier des distributeurs).
- Port du masque : Port du masque obligatoire dans tous les locaux, exception faite lors des repas une fois assis à table. Des masques seront disponibles à la vente au prix unitaire de 0,80€ au point accueil congrès et au bar.
- Mesures de distanciation :
 - Les salles de réunion seront aménagées de manière à respecter l'espace de distanciation de 1 siège ou 1 mètre entre chaque personne assise et 2 mètres entre chaque groupe de 10 personnes le cas échéant. Un affichage du nombre maximum de personnes autorisées dans la salle sera mis en place à l'entrée des salles de réunion.
 - Le service de restauration au self est étalé de manière à garantir un espace minimum en alternant une place sur deux sans que les personnes déjeunent face à face (capacité du self = 60 personnes en simultané avec ses instructions).
 - Une signalétique pourra être mise en place pour limiter les zones de croisement, notamment au niveau des stands exposants.
 - Il est recommandé de faire déjeuner les groupes constitués ensemble.
 - Le repas de gala est organisé de manière à imposer un plan de table nominatif avec adaptation des mesures de distanciation en fonction des groupes de gens constitués (famille/individuel) pour éviter la propagation du virus.
- Mesures supplémentaires :
 - Au bar :
 - les verres mis à disposition (1000 gobelets Ecocup) par l'organisateur contre caution de 2€ seront systématiquement lavés et désinfectés entre chaque distribution de boisson de manière à ne pas transmettre le virus au distributeur pouvant être au contact (notamment pour la distribution de bière). Aucune distribution ne pourra être faite dans un verre personnel.
 - Les personnes travaillant au bar ne seront pas en contact avec les gobelets récupérés. Il est prévu un retour sans contact de ces gobelets Ecocup).

- Lavage des mains obligatoire à l'entrée et à la sortie du self (sanitaires présents à l'entrée du self)
- Un nettoyage des toilettes et désinfection des poignées de portes et interrupteurs de tous les locaux mis à disposition sera réalisé toutes les 2 heures entre 8h et 24h soit 8 par jour.
- Pour tous les bénévoles en contact avec le publics, désinfection régulière des mains toutes les heures, paiement « sans contact » privilégié, désinfection des terminaux de paiement toute les heures.
- Accueil : un plexiglass de protection sera disposé à l'accueil.
- Le port du masque est obligatoire lors de covoiturage.